

3.3 Reprise par un synonyme ou un hyperonyme

Pour éviter les répétitions, le scripteur va plutôt être incité à se tourner vers des synonymes. Mais cela ne va pas sans difficultés. Il existe en effet très peu de mots réellement synonymes. Comme le note Claude Pierson, « Mieux vaut un terme répété qu'un synonyme hasardeux » (1993, p. 59). L'élève doit d'abord être mis en garde contre les fausses équivalences, comme de reprendre, par exemple, le mot *brique* par *Pierre artificielle*, qui correspond à une réalité différente. Mais il faut aussi le prévenir contre des dénivelllements lexicaux de deux grands types. Souvent, les divers termes d'une série lexicale donnée correspondent à des registres de discours différents (par exemple la série *bouffe, repas, festin*, qui va du familier au soutenu). Ou bien ils s'inscrivent dans des relations hiérarchisées, du type *chat* <*félin* <*animal*. Le mot hiérarchiquement supérieur à un autre est dit son « hyperonyme » : *animal* est un hyperonyme de *félin*, tout comme *félin* l'est de *chat*, et *chat* de *Minet*. Inversement, le mot situé en dessous de la hiérarchie est appelé un « hyponyme ».

Ces distinctions savantes ne sont pas inutiles. S'il est naturel de reprendre un hyponyme par son hyperonyme, l'inverse ne peut se faire sans créer de sérieuses ruptures de cohérence. Exemple:

« Le jeune conducteur vient d'apprendre à conduire. Il roule ce matin-là sur une chaussée recouverte d'une mince pellicule de neige. Soudain il voit déboucher sur sa droite un *véhicule* qui lui bloque la route. Pour éviter de heurter ce tracteur, Pierre appuie sur les freins un peu trop brusquement et c'est le dérapage. »

Dans ce texte, les hyperonymes (*conducteur et véhicule*) précèdent systématiquement leurs hyponymes (*Pierre et tracteur*), ce qui nuit à une lecture rapide et efficace. De par leur haut degré de généralité, en effet, les hyperonymes permettent au lecteur de se donner une représentation très large de l'objet évoqué, à laquelle il est difficile ensuite d'ajuster les contenus beaucoup plus restreints qui sont proposés. Un véhicule évoquant plus facilement une auto qu'un tracteur, le lecteur devra modifier son contenu de représentation initial pour y substituer un autre. Cette opération pourra lui donner le sentiment d'avoir été induit en erreur et, par conséquent, affaiblir dans son esprit la crédibilité de l'auteur du texte.

Une autre forme de reprise consistera à utiliser une périphrase. En plus d'éviter la répétition d'un même mot, ce procédé permet à l'auteur de communiquer des informations

supplémentaires. D'innombrables variations sont possibles, allant du recours à des substituts génériques plus ou moins stéréotypés (*Le roi de la forêt* pour désigner le lion) à un élément de définition.

Exemple : « *J'ai eu une forte migraine hier soir. J'ai dû prendre du paracétamol. Ce simple **antalgique** a suffi à apaiser ma douleur* »

4. PAS DE CONTRADICTIONS

L'incohérence la plus grave qui puisse menacer un texte est probablement celle qui provient de contradictions internes. Depuis Aristote, la pensée occidentale repose sur l'axiome selon lequel on ne peut en même temps affirmer une chose et son contraire. Ce type d'erreur semble en effet être non seulement contre la logique formelle, mais contre le fonctionnement même de l'esprit humain. On en donne souvent pour exemple l'anecdote de cet apprenti-logicien auquel son voisin avait prêté un chaudron et qui le lui avait rendu percé. À ces plaintes, l'apprenti-logicien répondit :

-« *Premièrement, j'ai rendu le chaudron intact; deuxièmement, il était déjà percé au moment où je l'ai emprunté; troisièmement, je n'ai jamais emprunté de chaudron.* »

Dans cet exemple, les contradictions invalident évidemment tout le discours. Mais, même lorsqu'elle est plus légère et ne porte que sur un détail, la contradiction a pour effet d'enlever toute crédibilité à l'auteur auprès d'un lecteur exigeant.

Un texte doit respecter la règle de **non-contradiction** : son développement ne doit introduire aucun élément sémantique contredisant un contenu posé (énoncé explicitement) ou présupposé par une occurrence antérieure, un passage en amont, ou déductible par *inférence* de celle-ci. Ceci signifie que la progression du texte ne doit comporter aucune information, aucun élément linguistique qui contredise les éléments déjà exposés explicitement ou implicitement.

Les contradictions possibles peuvent être d'ordre :

- **énonciatif** dû à un mauvais emploi du temps :
Hier il faisait beau alors je vais à la piscine
- **inférentiel ou présuppositionnel** qui surgit « quand à partir d'une proposition, on peut en déduire une autre qui contredit un contenu sémantique posé ou présupposé dans une

proposition environnante. »

Pierre est muet. Il parle beaucoup.

- **du monde** : contradiction, incohérence dues à des énoncés qui contredisent la réalité, la représentation du monde. Par exemple, l'énoncé ci-dessous est incohérent du fait qu'il va à l'encontre de la représentation habituelle que nous avons du monde :

Je ramasse des pommes du poirier.

5. GESTION ADÉQUATE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

La cohérence d'un texte dépend aussi du degré de compatibilité des temps utilisés. Ainsi, chacun sait intuitivement qu'une phrase du type « *Hier, il fera beau* » est incohérente car on peut y voir une contradiction flagrante au plan énonciatif. Si de tels cas sont assez rares, parce que difficilement pensables chez des locuteurs natifs, d'autres contraintes pèsent sur l'utilisation des temps à l'écrit.

Alors que dans les échanges oraux, le locuteur se trouve toujours parfaitement situé dans le temps et dans l'espace, il n'en va pas de même à l'écrit. Le texte, de par sa nature, est appelé à être lu dans des lieux et des moments très différents de ceux dans lesquels il a été produit. Le scripteur ne peut donc pas référer aux circonstances de temps et de lieu de la même manière qu'il le fait à l'oral, ce qui disqualifie une phrase comme la suivante:

« En arrivant *ici*, Julie ne pouvait s'empêcher de trembler en se rappelant les événements *d'hier*. »

À quoi renvoient *ici* et *hier*, se demandera le lecteur? Au lieu et au moment de la lecture? ou de l'écriture? Pour éviter de telles interrogations, ces mots, que l'on appelle des *déictiques* ou des *embrayeurs*, devront être remplacés soit par des indications précises, qui feront sens pour n'importe quel lecteur (« En arrivant au refuge, Julie ne pouvait s'empêcher de trembler en se rappelant les événements du 6 décembre 1989 »); ou bien, on les convertira dans leurs équivalents vides en langue écrite: *ici* deviendra *là* et *hier* deviendra *la veille*, indiquant ainsi au lecteur de traiter ces mots comme des variables dont la valeur sera déterminée par le contexte. Ce travail sur la transformation des déictiques affecte aussi les pronoms personnels, les démonstratifs et les différents adverbes et locutions qui réfèrent à la situation spatiotemporelle .

Un autre problème est celui de la cohérence du point de vue temporel. Il suffit de lire des récits de scripteurs peu entraînés pour constater combien il est difficile de jouer adéquatement du registre temporel, compte tenu des ressources du français et des contraintes propres à des temps aussi divers que le passé simple, le passé composé, l'imparfait et le présent historique.

Exemple : « *C'était vendredi soir. Michelle quitta le bureau vers 19h. Contrairement à ses habitudes, elle n'avait rien planifié pour la soirée. Elle décida donc de profiter du temps qui lui restait pour se rattraper dans son travail de bureau.* »

Dans cet exemple, le lecteur ne peut s'empêcher de se demander comment Michelle peut « se rattraper dans son travail » alors qu'on vient de nous dire qu'elle a quitté le bureau vers 19h. Pour éviter cette apparente contradiction, **il aurait suffi de conjuguer le verbe « décider » au plus-que-parfait plutôt qu'au passé simple.**

6. EVITER LES ELLIPSES

Écrire consiste à relier des informations entre elles de façon à permettre au lecteur de suivre une chaîne de pensée que l'on a soi-même parcourue. Dans le feu de l'écriture, il est fréquent que le scripteur débutant n'aperçoive pas la nécessité d'explicitier un lien qui lui paraît évident (tout comme il ne pense pas toujours à expliciter les référents des anaphoriques employés). Mais, si ces liens ne sont pas évidents, il s'ensuivra des problèmes de compréhension pour le lecteur.

Un premier type d'ellipse est relatif aux connaissances partagées. Dans bien des cas, le fait de s'adresser à des lecteurs qui possèdent un même bagage de connaissances usuelles permet de passer sous silence des liens évidents: on en a vu un exemple à propos des connecteurs. En revanche, si l'on s'adresse à un public peu familier avec les éléments dont on parle, on devra prendre soin de détailler ce qu'on aurait eu tendance à laisser dans l'implicite. Il y a donc lieu d'évaluer soigneusement le degré de connaissances partagées par les lecteurs potentiels de notre texte et de doser les ellipses en conséquence. Réciproquement, le lecteur qui n'a pas tenu compte de son niveau de connaissances avant de s'engager dans la lecture d'un texte spécialisé éprouvera vite la sensation de ne rien comprendre.

Mais les ellipses que l'on trouve dans les textes d'étudiants sont souvent d'une autre nature. Examinons, par exemple, le texte suivant:

« *Entendant son réveil, Caroline se leva et s'approcha du miroir. Quelle nuit! Elle n'avait pas bien dormi. Une bonne douche ferait sûrement l'affaire. Elle coiffa sa longue chevelure blonde, puis elle enfila un pantalon de rayonne noir et une jolie blouse de soie rose.* »

L'auteur nous annonce que son personnage pense à prendre une douche puis enchaîne immédiatement sur son habillement. Il faudrait au minimum un « Cela fait » entre les deux phrases, afin d'éviter une ellipse temporelle peu acceptable du fait que le texte prend bien soin

de détailler les autres actions du personnage à un niveau quasi microscopique. La sensation d'une lacune, ici, provient du décalage dans le traitement des actions appartenant à une même séquence.

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles: Mardaga.
- BEAUGRANDE, R. (1990). Text linguistics through the years. *Text* 10(1/2), 9-17.
- BARTHES, R. (1966) *L'analyse structurale du récit*. Paris: Seuil.
- BELLERT, I. (1970) On a condition of the coherence of texts. *Semiotica*, 2:4, 335-363.
- BERGSON, H. (1940) *Le rire*. Paris: Presses Universitaires de France.
- BENVENISTE, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*. Paris. Gallimard.
- BESSONNAT, D. (1988) Le découpage en paragraphes et ses fonctions. *Pratiques*, 57, 81-105.
- CHAROLLES, M. (1976). Grammaire du texte, théorie du discours, narrativité. *Pratiques*, 11/12, 113-154.
- CHAROLLES, M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue française*, 38, 7-41.
- CHAROLLES, M. (1988). Les plans d'organisation textuelle. Périodes, chaînes, portées et séquences. *Pratiques*, 57, 3-13.
- COMBETTES, B. (1993) Grammaire de phrase, grammaire de texte: le cas des progressions thématiques. *Pratiques*, 77, 43-57
- COMBETTES, B. (1988) *Pour une grammaire textuelle*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- DENHIÈRE, G. (1984) *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*. Lille: Presses Universitaires.
- DE WECK, G. (1991) *La cohésion dans les textes d'enfants*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- FAYOL, M. (1986) Les connecteurs dans les récits écrits. *Pratiques*, 49.
- PIERSON, C. (1993) Les reprise lexicales dans la perspective de la synthèse de textes. *Pratiques*, 77, 58-82.
- REICHLER-BÉGUELIN M.-J., M. DENERVAUD et J. JESPERSEN (1988). *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.

Pratiques, 57, 15-43.

REINHART, T. (1980) Conditions for text coherence. *Poetics today*, 1:4, 161-180.

RUMELHART, D. E. (1975). Notes on a Schema for Stories. In *Representation and Understanding*:

Studies in Cognitive Science, D.G. Bobrow and A.M. Collins (eds), 211-

236. New York: Academic Press.

SLAKTA, D. (1990). « L'amanite et l'hyperonyme », *Le Monde*, vendredi 7 septembre, p. 21.

VIGNER, G. (1982). *Écrire*. Paris: CLE International.

WEINRICH, H. (1989) *Grammaire textuelle du français*. Paris: Didier / Hatier.